



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LELOUP BODIN CARDINAL – Constitution de société

Référence : L011349

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 1 juillet 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION – SARL Aux termes d'un acte authentique en date du 25 juin 2022 reçu par Maître Charles-Albert GRANDJEAN, notaire à VANNES, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination sociale : **LELOUP BODIN CARDINAL**, notaires à BELLE-ILE-EN-MER Objet social : la société a pour objet l'exercice en commun par ses associés de la profession de notaire au sein d'un Office situé à LE PALAIS (56360), 1 Avenue Carnot, et/ou dans tout autre Office dont la société pourrait se trouver titulaire. La société ne peut accomplir les actes de cette profession notariale que par l'intermédiaire de ses associés ayant qualité pour l'exercer. La société a également pour objet d'accomplir toutes opérations civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LORIENT. Capital social : 1 200 euros. Siège social : LE PALAIS (56360), 1 Avenue Carnot. Gérants pour une durée illimitée : Madame Elisabeth LELOUP, demeurant à SAUZON (56360), Rue Saint Nicolas ; Madame Marie BODIN, demeurant à LE PALAIS (56360), Route de SAUZON ; Monsieur Alexandre CARDINAL, demeurant à LE PALAIS (56360), 6 Rue Willaumez.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
